

Systèmes d'archivage. Témoignages 2

Intervenants

François DELION, responsable Conservation des données chez Bouygues Telecom

Christine MARTINEZ, directrice des Archives, de l'Archéologie, du Patrimoine et de la Culture du département des Yvelines

Florent VINCENT, responsable du partage de l'information à la DSI du Groupe Thales, division Aéronautique et Défense

Outiller les processus

Florent VINCENT

Au sein de Thales, l'archivage n'est pas quelque chose de nouveau. Contractuellement, nous avons des engagements très forts, notamment au niveau de l'aéronautique, sur des dizaines d'années, pour pouvoir produire les documents sur demande. Jusque-là, nous étions plutôt sur une approche papier mais de plus en plus, avec par exemple les maquettes numériques, nous devons archiver nos documents, nativement, de manière électronique. Il ne s'agit pas forcément d'éduquer nos utilisateurs, mais de fournir les bons outils, afin d'avoir les bons réflexes pour archiver dans de bonnes conditions. En effet, cela nécessite quand même un effort. L'idée est donc d'outiller les différents processus, afin d'offrir un système simple à utiliser pour l'utilisateur, sachant que l'utilisateur, lui, n'a pas vocation à archiver ; son but est de produire, d'être opérationnel. La fonction d'archivage doit être une fonction facile à mettre en place et à utiliser.

Attention aux outils sans objectif

Christine MARTINEZ

Le principal problème, quand on veut faciliter l'archivage des traces de l'activité de la collectivité dans un environnement numérique réside, de mon point de vue, dans l'absence d'une maîtrise globale des projets. On voit plusieurs petits projets se développer, répondant de près ou de loin aux besoins des agents, mais il n'y a pas cette vision d'ensemble qui permet de positionner les projets les uns par rapport aux autres et, de ce fait, de déterminer quelles sont les solutions les plus appropriées.

Je prends un exemple. Quand je suis arrivée dans les Yvelines, la Direction des systèmes d'information était en train de diffuser *Sharepoint*. *Sharepoint* est un outil qui peut répondre à plusieurs objectifs. Or, aucun objectif particulier n'avait été fixé à cette diffusion, si ce n'est celui de travailler ensemble, qui est un objectif relativement large et vague.

De fait, on impose un outil dans des services ; on a une visite rapide d'un agent de la DSI qui, avec un schéma plus ou moins explicite, explique comment va se passer la mise en place, puis qui s'en va. Pas d'accompagnement. Pas d'objectif fixé. Et quinze jours plus tard, on reçoit une sorte d'oukase nous demandant de produire des arborescences pour permettre le passage à *Sharepoint*. Là, on a une déstabilisation complète des services qui devraient s'attendre à ce que des solutions numériques leur facilitent la vie. Là, ce n'est pas le cas ; au contraire, on les déstabilise.

L'idée est de ne pas donner des outils ou imposer des technologies qui sont censées faciliter la vie sans avoir auparavant fixé des objectifs, et de développer autour de ces objectifs un projet pertinent. Il faut définir ce qu'on veut faire et, ensuite, proposer la solution pertinente.

Interface avec l'outil d'archivage

Florent VINCENT

Lorsqu'on passe à une phase de dématérialisation, de plus en plus, on essaie d'automatiser la façon d'archiver nos documents, et là, l'utilisateur n'intervient même plus ; c'est-à-dire que dès le départ nous avons prévu de passer toutes les étapes du cycle de vie de ce document qui est dématérialisé pour, après, enchaîner automatiquement avec l'archivage. Pour cela nous devons mettre en place des interfaces entre les applications sources et l'outil d'archivage.

Concrètement, cela concerne tous les documents qu'on a bien identifiés, afin de suivre un processus et de savoir exactement : tel document doit être archivé, ou tel document ne doit pas être archivé.

Archiver le numérique natif

François DELION

Nous avons beau maîtriser l'archivage physique, nous ne maîtrisons pas pour autant l'archivage numérique. Il nous a donc fallu tout réapprendre sur ce périmètre.

Pour ma part, j'ai souhaité que nous nous appuyions sur la norme NF Z42-013 et j'ai cherché à en dégager les exigences qui pourraient satisfaire au besoin de Bouygues Telecom.

Ces exigences concernent quatre thématiques :

1. l'imputabilité et l'intégrité du document, que j'aborde globalement
2. la sécurité du document,
3. sa pérennité,
4. et interopérabilité des informations archivées.

François Delion (suite)

Vu comme ça, cela ne semble pas poser de problème particulier. Et pourtant si. Le problème est que ce document nativement numérique, certes je dois le conserver pour qu'il ne perde pas son intégrité, mais je dois aussi pouvoir prouver à une autorité, un organisme, un juge, que ce document nativement numérique est bien le même que celui que j'ai déposé au départ dans mon système d'archivage.

L'espace de stockage en lui-même pourrait suffire à garantir l'intégrité du document numérique. Il existe des supports de stockage qu'on appelle WORM (*Write Once Read Many*, écrit une fois, lu beaucoup de fois) qui permettent de garantir l'intégrité en empêchant de modifier le document qui est stocké sur ce support. Mais on comprend tout de suite que l'intégrité sur ce support va être garantie pendant les cinq ans de la vie du support. Et si, au bout de cinq ans, je mets mon document sur un autre support, elle sera de nouveau garantie pour cinq nouvelles années. Mais le moment où j'ai basculé mon document d'un support vers l'autre représente une cassure ; l'intégrité qui étaient portée par le premier serveur de stockage a été stoppée pour être reportée sur un deuxième serveur de stockage. Alors, comment faire pour que mon document nativement numérique garde son intégrité sur toute sa durée de vie ? Je pense qu'une des exigences est de déporter cette responsabilité de l'intégrité du matériel de stockage vers l'outil logiciel qui va permettre de gérer l'archivage des documents nativement numériques.

Il faut bien sûr avoir une traçabilité de ce qui se passe sur les documents archivés dans le système, mais aussi sur le système lui-même.

Pour cela, les exigences que nous avons retenues chez Bouygues Telecom sortent tout droit de la norme NF Z42-013, c'est-à-dire posséder deux journaux de traces :

1. le journal de cycle de vie des archives ; c'est un journal spécifique qui va regarder ce qui s'est passé sur l'archive du moment où on l'a déposée dans le système jusqu'à son sort final,
2. et un deuxième journal qui est le journal des événements qui va se charger de répertorier toutes les manipulations qui ont pu avoir lieu sur le système dans sa globalité.